

2011
Bulletin janvier

Nous vous souhaitons, arbitres de la FFVB, une bonne année 2011 et principalement qu'elle vous apporte la santé.

Nous savons qu'elle sera difficile puisque depuis que nous avons créé notre association, les choses ont peu évolué. A l'aube de notre septième année d'existence, nous demandons encore et toujours les mêmes avancées :

- **La reconnaissance et le respect du corps arbitral ;**
- **Une intransigeance de nos instances disciplinaires à l'égard de comportements inadmissibles (insultes, menaces et agressions) et la publicité des sanctions prononcées à l'encontre de licenciés qui bafouent allègrement les règles les plus élémentaires de vie en société ;**
- **Le remboursement des frais avancés par les arbitres pour se rendre sur les lieux de leurs désignations dans les délais prévus dans nos textes.**

Aujourd'hui, à toutes ces demandes légitimes, viennent s'ajouter d'autres interrogations restées sans réponse. Parmi le respect il est notamment la réponse à nos demandes : alors que nous adressons des courriers à la FFVB (voir sur le site www.anavb.fr), aucune de nos questions n'a obtenu de réponse. Cette volonté de nous ignorer est absolument insupportable.

Ainsi, la question la plus importante et qui demande la réponse la plus urgente : « Monsieur le Président, lors de notre AG à Strasbourg, vous vous étiez engagé à ce que les arbitres soient réglés à la fin 2010. Vous avez presque réussi. Pouvez-vous nous dire précisément à quelle date les arbitres seront réglés des frais engagés depuis le dernier règlement ? ».

Alors que la FFVB est menacée de mise sous tutelle, aucune information (a fortiori rassurante) ne filtre. Il est évident que nous vous tiendrons informés de tout nouvel élément porté à notre connaissance ou si le silence radio persiste.

Il serait bon que les arbitres fassent leurs choix en connaissance de cause.

Avec nos vœux renouvelés, nous vous souhaitons de bons arbitrages.